



Rappels

Un problème de société et de santé publique majeur

Ces violences sexuelles sont d'une ampleur considérable et touchent tous les âges, toutes les ethnies et tous les groupes socio-économiques, en tous lieux y compris la famille et les institutions, et dans tous les contextes.

Elles sont commises dans le cadre de domination et de rapport de force avant tout sur les femmes et les personnes les plus vulnérables : personnes mineures, en situation de handicap, placées en institution, en grande précarité, discriminées ou ayant déjà été victimes. Les chiffres d'enquêtes dont nous disposons sont des chiffres minimisés qui prennent très mal en compte les violences sexuelles faites aux personnes les plus vulnérables (enfants très jeunes, personnes en situation de handicap institutionnalisées, personnes âgées) qui ne sont que très peu interrogées alors que nous savons qu'elles subissent le plus de violences.

Les violences sexuelles - viols, agressions sexuelles et harcèlement sexuel - font partie des plus graves violations des droits humains. Ce sont des crimes et délits que la loi interdit et punit sévèrement, d'autant plus si les victimes sont en situation de vulnérabilité : ce sont alors des circonstances aggravantes. Très traumatisantes, ces violences sont dévastatrices à court, moyen et long termes sur la santé mentale et physique des victimes ainsi que sur leur vie, si elles ne bénéficient pas de la protection et des soins spécifiques qui leur sont nécessaires. C'est un problème majeur de société et de santé publique.

Incapacité de révéler les faits

Très rares sont les victimes de ces violences qui sont en capacité de révéler les faits et de dénoncer les crimes et les délits qu'elles ont subis. Tout s'y oppose !

Les victimes mettent souvent de nombreuses années à pouvoir communiquer sur les violences qu'elles ont subies ou qu'elles subissent encore. Quand elles le font, elles sont le plus souvent pas comprises, pas entendues ou pas crues. 83 % de l'ensemble des victimes ne sont jamais reconnues ni protégées et moins de 10% de l'ensemble des victimes pourront porter plainte. S'il est impératif de prendre en compte les faits de violences qui sont révélés par la victime ou bien rapportés par des proches ou des témoins, et de protéger les victimes aussitôt, les chiffres et la gravité de ces faits montrent qu'il ne faut pas attendre ces révélations. Il est primordial de les rechercher en repérant des signaux d'alerte, en donnant périodiquement des informations sur les violences sexuelles, sur la loi et les droits des personnes ainsi qu'en faisant régulièrement des dépistages systématiques, particulièrement auprès de toutes les personnes en situation de handicap, en leur posant des questions avec des outils de communication adaptés à leur handicap.

L'importance de la communication adaptée

Récemment le magazine Faire Face a rapporté qu'un adolescent de 14 ans, polyhandicapé et non oralisant, en institution, a pu communiquer avec sa mère sur les violences sexuelles qu'il venait de subir par un éducateur. Pour cela, il a utilisé des outils de communication alternative et améliorée (CAA) à base de pictogrammes. Lors de l'enquête policière, il s'est avéré que 9 autres jeunes avaient subi également des violences sexuelles par cet éducateur depuis deux ans. Certains

parents avaient constaté des symptômes avec des changements de comportement qu'ils avaient signalés au médecin du centre. Ce dernier n'a pas pensé à la possibilité de violences sexuelles, ni identifié de troubles psychotraumatiques.

Le père de l'enfant a souligné qu'il y avait peut-être davantage de victimes, car tous les enfants auditionnés n'ont pas réussi à s'exprimer, les policiers de la brigade des mineurs n'étant pas formés pour recueillir le témoignage de personnes ne parlant pas. Aucun expert de la CAA ne les épaulait, ni d'expert en psychotraumatologie. Si le centre a immédiatement suspendu l'éducateur mis en cause, la mère du jeune ado de 14 ans a regretté que l'établissement n'ait pas proposé un accompagnement psychologique conséquent pour les victimes.

Savoir repérer et prendre en compte les révélations d'une victime de violences sexuelles avec des outils adaptés permet non seulement de protéger cette victime mais aussi d'identifier et protéger d'éventuelles autres victimes du même agresseur, et d'empêcher que d'autres personnes soient à leur tour victimes.

Vous pouvez vous y former plus précisément, dans le module suivant « Repérer et accompagner une victime de violences sexuelles ».

Le dépistage systématique

Pour pouvoir repérer, protéger, bien accompagner les victimes et répondre à leurs besoins fondamentaux, il est nécessaire de savoir utiliser les bons outils de communication.

Dans le cas de personnes en situation de handicap, il est crucial d'utiliser des fiches, des interprètes, des traductions, des outils de communication adaptés à l'âge, aux différents handicaps sensoriels, cognitifs, neurodéveloppementaux mais également aux personnes non francophones. Pour les plus jeunes, il est possible d'utiliser des jeux et des livrets comme celui de Claude Ponti, présent dans les ressources. La présence de personnes de confiance ou de soignants connaissant bien la personne en situation de handicap et choisis par elle permet d'améliorer significativement la communication.

Mais auparavant il est indispensable d'avoir une bonne connaissance des psychotraumatismes, de leurs mécanismes et de leurs conséquences, et c'est le but de ce module.

Sans cette précaution, les signaux d'alertes risquent de ne pas être identifiés comme tels, les symptômes psychotraumatiques seront mis sur le compte de troubles du comportement, du handicap ou de troubles psychiatriques avec des diagnostics erronés. Les témoignages des victimes pourront être mal interprétés, leurs réactions pourront être mal comprises voire mal jugées, la souffrance des victimes, leurs traumatismes et le danger qu'elles courent pourront être mal évalués et minimisés.

2.12 Repérer les victimes : une préoccupation qui doit être permanente !

Les violences sexuelles sont si fréquentes chez les personnes vulnérables et leurs conséquences sont si graves que, pour les professionnels qui les prennent en charge, repérer les violences sexuelles en utilisant des outils de communication adaptés et de bonnes connaissances du psychotraumatisme doit être une préoccupation permanente. D'autant plus que ce repérage systématique permet de protéger les victimes, de leur apporter les soins nécessaires qui leur éviteront des conséquences catastrophiques et également de protéger d'autres personnes vulnérables en permettant que les agresseurs soient poursuivis et condamnés.